



RÈGLEMENT Circuit Régional Western

BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ
**Applicable durant le Circuit Régional
2023**



*Circuit Régional BFC
Western*

Règlement

Dans le but d'inciter les cavaliers licenciés dans la région Bourgogne Franche Comté à participer aux épreuves WESTERN organisées par les clubs du Comité Régional d'Equitation BFC, celui-ci propose le règlement suivant.

I- Conditions de participation

Le circuit régional est ouvert à tous les cavaliers et cavalières FFE du CRE de Bourgogne Franche Comté, titulaires d'une licence de compétition en cours de validité, correspondant au niveau d'épreuve dans laquelle ils s'engagent (voir règlement Western FFE).

II- Type d'épreuves

Les disciplines proposées :

1 combine performance comportant le Horsemanship et le Trail 1 combiné ranch comportant le Ranch Trail et le Ranch Riding

Les catégories proposées :

Young Guns (- de 11 ans), Youth (de 12 à 18 ans), non pro (+ de 18 ans) et pro (tout professionnel du cheval). Ces catégories sont indépendantes de celles de la FFE

III- Calendrier des concours

Le calendrier des concours comptant pour le Circuit Régional couvre la période du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année sportive en cours et il est constitué d'épreuves suivantes :

- 1^{er} Étape : 26 mars – Equitation Passion à CHEVREMONT (90) - 202390004
- 2^{ème} Étape : 30 avril – Les Cavalous à LOUVATANGE (39) - 202339042
- 3^{ème} Étape : 07/05 – GAEC de l'Espoir à CHAUSSENANS (39) - 202339041
- 4^{ème} Étape : 21/05 – Equi Feeling à CHAUX (21) - 202321019
- 5^{ème} Étape : 11/06 – Elevage de la Reverotte à LORAY (25) - 202325019
- 6^{ème} Étape : 30/06 et 01/07 - Chpt Régional à LURE (70) - 202370009
- 7^{ème} Étape : 09/07 – Epona Ranch à OUGES (21) - 202321038
- 8^{ème} Étape : 17/09 – Elevage de la Reverotte à LORAY (25) - 202325021
- 9^{ème} Étape : 08/10 – Les Cavalous à LOUVATANGE (39) - 202339043

IV- Classements individuels sur chaque concours et attribution des points

Le CRE BFC se chargera de mettre à jour les classements du circuit régional après validation des résultats sur le site fédéral.

Sur chaque épreuve du concours un cavalier est noté (cf feuilles de scores).

Si un cavalier a plusieurs chevaux dans une même épreuve, seul son meilleur résultat sera pris en compte.

Le résultat est attribué à un cavalier, quel que soit le cheval présenté au cours de l'épreuve.

Un cavalier ne peut courir le circuit que dans une catégorie.

Dans le cas où un cavalier participerait dans deux catégories différentes (avec un même cheval, ou avec deux chevaux différents) le niveau le plus élevé sera pris en compte.

Les points attribués se feront en fonction du nombre de cavaliers par catégorie. Le maximum de points étant 10 et le minimum 1, tous les cavaliers participants ayant au moins 1 point (sauf élimination).

Le championnat régional de RAHON se verra attribuer un nombre de points double.

V- Classement Général des cavaliers

Le vainqueur de chaque circuit régional sera le cavalier qui aura obtenu le plus de points cumulés sur toutes les étapes.

En cas d'ex-æquo, le cavalier ayant participé au plus grand nombre de concours se verra classé devant.

VI- Les cas non prévus au règlement

Les cas non prévus au règlement seront réglés par la commission Western BFC

VII- Prix

Chaque organisateur s'occupe personnellement des lots de son concours.

Une aide du CRE BFC s'élèvera à 200€/concours étape VALIDE par le CRE BFC. Un organisateur ne pourra prétendre à cette aide qu'une seule fois sur un seul et même circuit. L'aide est cependant cumulable si l'organisateur se retrouve organisateur d'une étape sur deux circuits de deux disciplines différentes.

Les 3 meilleurs cavaliers du circuit régional seront récompensés dans chacune des catégories. (à condition d'avoir un podium complet). Le CRE BFC prend en charge les podiums du circuit régional (plaques, flots et médailles). Les lots des podiums du circuit régional seront remis, aux présents, lors de la soirée des champions en 2024.

VIII- Droit à l'image

Les cavaliers participant au **Circuit Régional CRE BFC** sont susceptibles d'être pris en photos.

En s'engageant sur ces épreuves, le cavalier autorise le Comité Régional d'Equitation à diffuser ses photos sur le site internet ou tout autre document édité pour la promotion du **Circuit Régional CRE BFC**.